EAF – COMMISSION DE BAREME – SERIE L
Académie de Nantes

RECOMMANDATIONS POUR L'EVALUATION DES EPREUVES ECRITES
Session de juin 2010

L'objectif de la commission est d'assurer l'équité de traitement entre tous les candidats (quel que soit le sujet choisi) en réduisant les écarts, régulièrement constatés, entre différents jurys, pour les épreuves de français. Ces recommandations élaborées par la commission désignée par l'autorité rectorale s'imposent à **tous** les correcteurs.
Nous les invitons donc à lire – ou relire – attentivement le B.O. n 46 du 4 décembre 2006 (note de service du 04/12/2006 sur l'épreuve écrite de français applicable à compter de la session 2008 des épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique), **où est définie la nature des épreuves et sont précisés les principes qui doivent guider leur évaluation. Nous les invitons également à recourir à la** Charte des examinateurs **de l'académie, en ligne sur le site lettres du serveur académique.**

IMPORTANT

Chaque copie doit comporter les appréciations de détail et d'ensemble justifiant la note chiffrée. L'appréciation d'ensemble doit comporter une indication claire et précise des motifs, référés aux trois grands domaines d'évaluation de l'épreuve.

On veillera à mettre en concordance avec son évaluation chiffrée l'appréciation générale qui figurera en tête de chaque copie et justifiera clairement la note.

On fera de même nécessairement figurer en marge la note attribuée à chaque réponse pour les sujets où la note globale est subdivisée suivant le barème communiqué aux candidats.

CONSIDERATIONS GENERALES VALABLES POUR LES TROIS SUJETS

A- Présentation et expression

On valorisera les copies bien présentées : écriture soignée, rédaction aérée avec séparation nette des différentes parties et distinction des paragraphes, expression convenable (ponctuation, syntaxe, orthographe).

On pénalisera les copies :
- Manifestement négligées : manque de tenue dans la rédaction, graphie difficilement lisible, emploi systématique d'abréviations (*ds* pour *dans*), usage abusif des chiffres (*1* pour *un*)
- dont la langue (syntaxe, orthographe, ponctuation) est mal maîtrisée.

B- Principes de notation

En application des instructions officielles, on utilisera largement toute l'échelle de la notation, de façon à donner toute son importance à l'épreuve de français, en veillant à identifier ce que sait et sait faire le candidat.

La note 0 est réservée à une copie blanche rendue par un candidat présent à l'épreuve.

Les meilleures copies peuvent obtenir des notes élevées, voire très élevées (18, 19, 20), même si elles comportent quelques imperfections.

Il convient de ne pas oublier ce qu'on peut légitimement attendre d'un élève de Première en 2010 et de ne pas hésiter à dépasser 16 pour une excellente copie : on n'attendra pas quelque illusoire perfection pour attribuer la note maximale.

QUESTION [4 points]

Rappel
La réponse à chaque question doit être entièrement rédigée. Les listes verticales sont interdites. On ne tolèrera les relevés donnés sous forme de liste que si ces relevés sont intégrés dans une phrase (par exemple entre parenthèses).

On attend

- Que les copies mettent les textes en tension: deux textes autour d'une scène de première rencontre, deux textes autour d'une scène d'adieu
- Que les copies distinguent deux types de réécriture: Flaubert par lui-même et Aragon qui réécrit Flaubert
- Que les quatre textes soient pris en compte
- Que la réponse se termine par une phrase de conclusion

1. **Réécriture des textes A et B. On attend les éléments suivants :**
   - L'Evocation du coup de foudre : intensité « ce fut comme une apparition », importance de l'éblouissement, du rôle du regard.
   - Le portrait de la femme: visage, corps, voix, vêtement (« manteau », « châle »), sensualité, couleurs,… description simple de la femme dans le texte A (« cheveux noirs », « sourcils arqués »,…) et passage à un portrait plus mystérieux et fantasmé, en focalisation interne dans le texte B (cf. questions ligne 17comme « quels étaient son nom sa demeure »...)
   - Le passage d'une fiction autobiographique à un roman ou du «je» » au « il » ; dans le texte B, la rencontre est expressive, car elle est donnée à lire à travers le regard du jeune homme ébloui. En revanche, Flaubert, dans Mémoire d'un fou, avait choisi le «je ». Le personnage masculin bénéficie d'un traitement plus élaboré dans le passage de l'Education Sentimentale.

2. **Réécriture des textes C et D. On attend les éléments suivants :**
   - Prise en compte du changement d'auteur et d'époque. Le texte d'Aragon est une réécriture qui fait référence au texte de Flaubert: cf. citations : lignes 29, 30 (intertextualité revendiquée)
   - La différence de traitement du personnage masculin ; chez Flaubert, Frédéric Moreau ressent « comme un heurt en pleine poitrine » et passe de la « déception » au « dégoût ». Chez Aragon, il est question d'amour : « jamais elle n'a été plus belle ». il y a réactivation du sentiment amoureux. Chez Aragon, on note également la présence d'un troisième personnage qui s'impatiente.
   - Narration dans le texte C et changement de narration en monologue intérieur dans le texte d'Aragon : variation stylistique, différence de style

On valorise

- Des remarques stylistiques pertinentes
- Les copies qui remarquent que le texte B est mieux écrit que le texte A
- Les copies qui remarquent l'ironie chez Flaubert

On pénalise

- La non prise en compte de l'un des textes
- La paraphrase des textes sans commentaire

ECRITURE [16 points]

Critères généraux à adapter en fonction des sujets proposés

Domaines d'évaluation	**Commentaire**	**Dissertation**	**Invention**	Notation
Expression Rhétorique du devoir	Posture énonciative adaptée à l'exercice Enoncé d'un projet de lecture Approche synthétique du texte Composition orientée vers une clôture Progression du discours : relations entre phrases et paragraphes Correction de la ponctuation, de la syntaxe et de l'orthographe	Posture énonciative adaptée à l'exercice Explicitation de la problématique du sujet Composition orientée vers une clôture Progression du discours : relations entre phrases et paragraphes Correction de la ponctuation, de la syntaxe et de l'orthographe	Posture énonciative demandée par le sujet Prise en compte des contraintes de genre et de registre(s) imposées par le sujet Composition orientée vers une clôture Progression du discours : relations entre phrases et paragraphes Correction de la ponctuation, de la syntaxe et de l'orthographe	Appréciation justifiée Environ 1/3 des points
Connaissances culturelles, littéraires, linguistiques	Pertinence des outils de lecture et des citations **Mise en relation d'éléments d'observation et d'éléments d'interprétation** Prise en compte de l'historicité du texte : inscription dans son contexte culturel, littéraire, idéologique, esthétique…	Prise en compte et extension du corpus Mobilisation des connaissances contextuelles, génériques, de critères esthétiques Justification des références et exemples convoqués.	Exploitation des données culturelles et littéraires en jeu dans le sujet Prise en compte du contexte littéraire et culturel proposé par le sujet **Exploitation des connaissances du ou des genre(s) et des registres appelés par le sujet**	Appréciation justifiée Environ 1/3 des points
Pertinence Cohérence de la réflexion	Prise en compte des objets d'étude en jeu dans le sujet **Explicitation d'une interprétation d'ensemble** (en cohérence avec un projet de lecture pertinent) Exploitation pertinente des éléments textuels convoqués Pertinence de la réflexion sur des objets culturels	Prise en compte et explicitation de la problématique du sujet Prise en compte des perspectives et objets d'étude. **Présence d'une progression argumentative pertinente**	Mises en œuvre des codes et problématiques propres à l'objet d'étude et appelés par le sujet **Inscription de la posture énonciative dans le tissu du discours** Inscription dans l'univers fictionnel appelé par le sujet	Appréciation justifiée Environ 1/3 des points

COMMENTAIRE

L'évaluation s'attachera sans aucun formalisme à apprécier les copies selon trois critères essentiels :

- la qualité d'une lecture littéraire pertinente et qui sache repérer et exploiter avec justesse les indices textuels ;
- l'effort de composition et la justesse d'une formulation nuancée ;
- la sensibilité et la richesse personnelles qui s'expriment dans la réaction du candidat devant le texte.

« En séries générales, le candidat compose un devoir qui présente de manière organisée ce qu'il a retenu de sa lecture, et justifie son interprétation et son jugement personnels. »

- On appréciera donc le soin accordé à la composition : une introduction doit expliciter le projet de lecture ; l'organisation de la copie doit faire apparaître un parcours de lecture (cohérence et progression) terminé par un effort de clôture.
- On attend en conclusion l'expression nette d'un jugement sur le texte, à tout le moins une réaction personnelle. C'est pourquoi on ne pénalisera pas les candidats qui auront choisi de s'exprimer à la première personne du singulier.
- On acceptera tout bilan de lecture organisé pourvu qu'il s'appuie sur le texte avec précision. On valorisera, même, la finesse de certaines interprétations, leur originalité.

- On refusera en revanche la moyenne à des devoirs
    - qui se borneraient à une poussière de remarques inorganisées et à une démarche juxtalinéaire (même si ces éléments témoignaient de qualités littéraires) ;
    - qui accumuleraient les remarques techniques sans en tirer d'interprétations cohérentes ;
    - qui dissocieraient artificiellement le fond et la forme ;
    - qui se borneraient à une paraphrase ou à une tentative de simple « traduction » du texte et en resteraient à des considérations abstraites sans examen détaillé de sa facture.

On attend

- Que les candidats développent deux ou trois axes de réflexion, en combinant les éléments de manière ordonnée
- Que les copies dégagent un projet de lecture : présence / absence du personnage masculin qui observe, regarde la scène et la commente avec distance : ligne 9 « je la regarde »...

Pistes d'étude proposées

- Le monologue intérieur : rapport aux temps, points de suspension, scène qui se déroule, mais qui est déjà considérée comme passée et analysable, temps qui s'écoule sans que le personnage masculin n'ait le temps de réagir, passage de « l'oubli » au « présent » et du « présent » au « passé »
- L'inégalité entre les personnages : une femme active, qui agit (lignes 20-21), qui prend des initiatives et un homme qui subit (évocation de ce qu'il ne fait pas, cf. négations dans le dernier paragraphe), remplacement de ses paroles par celles de l'écrivain Flaubert, scène vécue comme par procuration
- L'absence du personnage à la scène : état d'ébriété (« j'avais un peu bu ») état de doute, de rêve (« est-ce que j'avais pas rêvé tout ça »), état d'incompréhension cf. ligne 5, jeu sur l'oralité et les points de suspension, « j'ai beau la voir, Blanche » : décalage entre les propos en monologue

intérieur et le texte de Flaubert ; retour à la présence quand la scène est passée (cf. le bruit: ligne 2 et ligne 39)

On valorise

- Les copies qui s'interrogent sur la place du lecteur par rapport au monologue intérieur. Le lecteur est plongé dans la même incompréhension que le personnage (tournures elliptiques, pensées lacunaires,…)
- Le côté romanesque du personnage masculin, qui s'échappe dans le monde littéraire de Flaubert et la brutalité, voire la trivialité du « klaxon » et du troisième personnage

On pénalise

- Les copies qui plaqueraient des hypothèses de sens non vérifiées par le texte
- Les copies qui ne sont pas attentives à la forme d'écriture choisie par Aragon: monologue intérieur
- L'absence de citations
- Les copies comportant des citations non commentées

DISSERTATION

La dissertation sur un sujet littéraire n'appelle en aucune manière une réponse unique et prédéterminée à la question posée. Il s'agit pour le candidat de « construire un jugement en prenant en compte plusieurs points de vue » et de « définir ce jugement non comme un absolu, mais comme un choix que l'on fait en connaissance de cause parmi plusieurs façons possibles de voir » (*Document d'accompagnement des programmes*). L'évaluation de l'exercice prendra pour critères :

- la capacité à mobiliser les connaissances relatives à l'objet d'étude et illustrées notamment par le corpus ;
- la prise en compte de la problématique, la pertinence de la réflexion et la capacité à argumenter avec nuance ;
- l'effort de composition ;
- la qualité de l'expression.

Même si le candidat doit prouver un certain niveau de culture, le devoir ne saurait prendre la forme d'une question de cours qui oublierait la problématique du sujet. On refusera a fortiori la moyenne à toute copie qui serait hors sujet.

On attend une prise en compte des textes du corpus, mais on valorisera les devoirs qui prouvent une bonne connaissance de l'objet d'étude, notamment par des références précises et personnelles, extérieures au corpus proposé.

« La dissertation consiste à conduire une réflexion personnelle et argumentée à partir d'une problématique littéraire issue du programme de français. Pour développer son argumentation, le candidat s'appuie sur les textes dont il dispose, sur les « objets d'étude » de la classe de première, ainsi que sur ses lectures et sa culture personnelle. »

Un plan en trois parties n'est nullement obligatoire, pas plus qu'une ouverture en conclusion.

On attend

- **Un plan critique ou dialectique, une discussion de la question posée :** Selon vous, réécrire, est-ce chercher à dépasser son modèle ?

Quelques pistes de réflexion possibles :

1. Certes, il est des réécritures (pastiche, parodie, jeu, hommage) qui ne prétendent pas surpasser leur modèle : Le pastiche (imitation d'un style) et la parodie (visée ludique et satirique) ne cherchent pas à dépasser un modèle
   - Réécrire ce peut être : jouer, se moquer, rendre hommage, faire l'éloge, transposer, adapter
   - Plaisir de lire, de faire connaître, d'écrire
   - Transformer, dégrader volontairement le texte source, pervertir
   - Etre fidèle au texte source : traduction

2. Cependant, dépasser – surpasser – peut être la visée de la réécriture
   - Emulation des écrivains, rivalité explicite
   - Volonté de s'approprier et de surpasser un héritage littéraire
   - Recherche de la perfection : l'adéquation d'un genre à un sujet, d'un style, d'un registre
   - Trouver la forme juste par rapport à l'expression de soi (dans le cas de l'autobiographie par exemple)
   - Réécriture par l'auteur lui-même (brouillons, reprise, par exemple textes A et B du corpus)
   - Enrichissement d'un texte source en résonance avec une époque
   - Réécrire, c'est créer à part entière

- La convocation du corpus et d'exemples extérieurs bien développés
- On acceptera des formes de réécritures autres que littéraires (films, chorégraphies, opéra, peinture…) du moment que leur inspiration soit littéraire
- Un devoir composé et problématisé (ici le sujet ou sa reformulation exacte)

O**n valorise**

- Toute réflexion cohérente et organisée
- Une copie qui dépasse l'opposition posée pour effectuer un approfondissement, un élargissement ou un dépassement à la fin de son développement.
- Une culture extérieure au corpus
- Les copies qui interrogeront les termes du sujet : « réécrire, modèle, dépasser »
- L'utilisation exacte des termes de l'objet d'étude : pastiche, parodie, intertextualité, hommage …

On pénalise :

- La non utilisation du corpus ou la limitation des exemples au seul corpus
- Un devoir incomplet (une seule partie, absence de paragraphes…)

INVENTION

L'évaluation s'attachera sans a priori à apprécier les copies selon trois critères essentiels :

- l'aptitude à respecter les contraintes définies par l'énoncé du sujet et les codes littéraires spécifiques au genre ;
- la qualité de l'expression et la pertinence des choix stylistiques compte tenu de la situation d'énonciation et du registre attendus ;
- la justesse, la richesse, la finesse et l'originalité des idées exprimées.

« L'écriture d'invention contribue, elle aussi, à tester l'aptitude du candidat à lire et comprendre un texte, à en saisir les enjeux, à percevoir les caractères singuliers de son écriture. […] Il doit écrire un texte, en liaison avec celui ou ceux du corpus, et en fonction d'un certain nombre de consignes rendues explicites par le libellé du sujet. L'exercice se fonde, comme les deux autres, sur une lecture intelligente et sensible du corpus, et exige du candidat qu'il se soit approprié la spécificité des textes dont il dispose (langue, style, pensée), afin d'être capable de les reproduire, de les prolonger, de s'en démarquer ou de les critiquer. »

Le texte produit doit correspondre à l'ensemble des consignes et des contraintes qu'impose le protocole de départ, et notamment prouver que le candidat a bien lu les textes du corpus.

« L'évaluation de la langue porte davantage sur sa précision et sa correction que sur sa beauté. Ce critère subjectif n'est pas le but premier (mais s'il advient, bien sûr, c'est un élément éminemment positif.) »

« Enfin et surtout », on appréciera « l'ampleur des apports d'amplification (enrichissement par la recherche d'idées) ».

Pour la longueur de la copie, voir la charte des examinateurs, annexe 1, point 1-2.

On attend

- Les caractéristiques du monologue intérieur : première personne, plongée dans les pensées, les sentiments (révélation de la réalité, duplicité «se grisant par ses paroles, arrivait à croire ce qu'il disait », doute du personnage entre la convoitise et la répulsion, la lâcheté et la volonté de ne pas dégrader son idéal, l'attirance charnelle et la tendresse filiale...)
- Que les copies rendent compte de la progression de la scène, d'une cohérence certaine : prise en compte progressive de la réalité des effets du temps chez Mme Arnoux, prise de distance de Frédéric, duplicité du personnage principal qui se réfugie dans une attitude stéréotypée et théâtrale, lassitude..)
- Que les copies soient fidèles au texte de Flaubert : situation, registre, ironie

On valorise

- Les copies qui permettent au lecteur d'entendre la voix du narrateur : effort vers l'expressivité

On pénalise :

- Les copies qui sont trop courtes
- Les copies qui sont une simple transposition du texte de Flaubert à la première personne

La commission de barème :

MMe BAILLARGUET Géraldine, MME BELLIARD Anne-Marie, MME BILLE Cécile, MME DUFEU Claire , MME PACAUD Amélie

Sous la responsabilité de Catherine Nabat, aide-IPR

et L. Le Bras, IA IPR de Lettres